



Temps de lecture : 6 minutes

L'année est déjà bien entamée, et nous sommes impatients de vous partager quelques nouvelles concernant les allées d'arbres et nos actions.

Nous souhaitons aussi vous inviter à rendre visible votre attachement à ce patrimoine en [adhérent à ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/](#) ou [en nous soutenant financièrement](#) si vous ne l'avez pas déjà fait.

Les suites du colloque international

Vous pouvez désormais [visionner](#) toutes les interventions du colloque sur notre site (et voir ou revoir la [biographie](#) des intervenants). C'est une mine, pour les sujets relatifs aux arbres et aux allées, à la santé et à la sécurité, à la beauté et aux politiques publiques etc. Ne manquez pas cela, et faites-le savoir autour de vous !

Les **actes du colloque** seront préparés en fin d'année. Ils constitueront une référence supplémentaire au service des allées, de leur préservation et de leur (re)plantation.

Les premiers contacts pour travailler sur des **itinéraires touristiques** et, à terme, sur un itinéraire culturel européen des allées - une des propositions retenues lors du colloque - sont en cours. Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir.

Surtout, nous avons mis en ligne la ["Déclaration de Carcassonne"](#) qui appelle les décideurs à tenir compte de toutes les qualités des allées d'arbres - telles que le colloque les a montrées - pour permettre leur préservation et leur replantation. En particulier, aucune règle, implicite ou explicite, de distance au bord de chaussée ou aux propriétés voisines ne doit empêcher les plantations. Nous avons aussi mis en ligne des vidéos de responsables politiques français et étrangers qui soutiennent déjà la déclaration. [Si vous connaissez des élus qui pourraient également la soutenir, merci de nous le faire savoir.](#)

L'Observatoire artistique de l'allée de Trapot (Vosges)

Pour sa 5ème saison, nous aurons le plaisir d'accueillir début juin le **photographe américain Wayne Gudmundson** (exposé au Museum of Modern Art de New York, au San Francisco Museum of Modern Art, au Musée de la photographie de Reykjavik etc.). Il complètera ses clichés de l'allée vosgienne d'autres clichés d'allées dans la région, en particulier en Haute-Marne ! (c'était prévu avant l'annonce du Conseil départemental...). Nous travaillerons également sur le projet de catalogue qui accompagnera l'exposition prévue en 2025.

La **plasticienne Constance Fulda** poursuivra son relevé d'empreintes des frênes sur les voiles de papier japonais, qui révèle la calligraphie singulière et étonnante des écorces. Mises bout à bout, elles représenteront un ensemble de quelque 125 mètres de long.

Si vous êtes dans la région, ne manquez surtout pas le dimanche 23 juin. Vous y verrez Constance Fulda à l'oeuvre de 14h30 à 17h30.

À 15h30, [vous pourrez découvrir la magie des "Arbrassons" au travers d'un concert exceptionnel par l'ensemble Angeli Primitivi \(José Le Piez et Patricia Chatelain\).](#) Les **"Arbrassons"**, sculptures sonores, oeuvres de José Le Piez, réagissent au simple toucher, à l'effleurlement, et livrent des mélodies fascinantes. Le procédé acoustique découvert et développé par José a un seul équivalent au monde (celui du livika, instrument sacré de rite funéraire en Papouasie-Nouvelle-Guinée). Sous les doigts, le bois chante !

José Le Piez (exposé entre autres au Musée Utopia, en Belgique, et au Musée Mona, en Australie) restera ensuite en résidence pour sculpter des billes de frênes de l'allée abattus en 2022.

Le Mémento sur la protection des allées d'arbres

Cet outil de 74 pages disponible gratuitement [en ligne](#) sur notre site depuis l'an dernier suscite beaucoup d'intérêt, de la part de gestionnaires - qui l'utilisent par exemple, notamment pour la partie "Qu'est-ce qu'un arbre ?", dans des formations internes -, de la part d'associations qui cherchent des informations, et bien sûr des agents des DDT qui instruisent les demandes d'autorisation dans le cadre de l'article L350-3 du code de l'environnement.

Continuez à le faire connaître autour de vous (**nous vous proposerons également une version papier payante, si vous préférez**).

La Haute-Marne et ses allées d'arbres

Les interventions du colloque et la déclaration venaient à point nommé : en février dernier, après un accident mortel contre arbre, le Conseil départemental de la Haute-Marne annonçait vouloir abattre les arbres qualifiés de "tueurs". Heureusement, il est clair que les mentalités ont évolué : cette annonce (contraire à la loi) a déclenché un tollé local et sur les réseaux sociaux, et des réactions dans tous les médias. Nous avons pu constater que de nombreux journalistes étaient conscients de l'incongruité de la position haut-marnaise, tout comme des associations de victimes d'accident de la route et même, heureusement le ministre Christophe Béchu (dont un courrier a été publié dans Le Figaro).

En avril, notre déléguée générale a été invitée à faire une présentation lors d'un séminaire organisé par le Parc National de Forêts (à cheval sur la Haute-Marne et la Côte-d'Or), à l'attention principalement des personnels des services des départements et de l'administration concernés par la gestion des routes. Permettre le croisement des regards sur un patrimoine (ne pas se contenter d'un regard technique ou sécuritaire) est essentiel et fait bouger les choses. Notre colloque l'a bien montré, avec le témoignage du personnel du service des routes du département de l'Aude (voir le [bilan de nos actions 2023](#), p9). Le chantier est ouvert...

Nous en profitons pour rappeler notamment aux gestionnaires d'allées que nous disposons d'une très intéressante exposition (qui a été présentée à Nancy en 2019) sur les allées d'arbres. [Contactez-nous si vous êtes intéressé par cet outil de sensibilisation](#)

Les 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres

Une nouvelle date à retenir : **jeudi 17 octobre**. Un nouveau lieu : **Montgeron, dans l'Essonne**. Connaissez-vous la "Pelouse" de Montgeron ? Le lieu lui-même, une imposante allée prise dans le tissu urbain, vaut le déplacement. Nous préparons ces rencontres avec l'association Pelouse & Environnement qui a pour particularité d'être garante, aux côtés de la commune, du contrat imposé en 1918 par le vendeur de cette allée royale. Elle a d'ailleurs, à ce titre, été lauréate du prix "allées d'arbres" de Sites & Monuments en 2016.

[Bande dessinée](#)

Nous poursuivons également la diffusion de la version résumée - 20 pages, papier - [Faites-nous signe si, comme Valhor et Noremat l'an dernier, vous pouvez la mettre à disposition lors de manifestations, de salons ou autres rencontres.](#)

banque dessinée

Nous avons pu prendre connaissance de la première partie de la BD de Mathieu Flammarion. Des derniers échanges avec l'éditeur, il ressort que nous devrions pouvoir la voir publiée pour les fêtes de fin d'année. En attendant, nous aurons nous aussi un travail de rédaction, puisque la BD (qui est une vraie histoire, avec un ressort narratif) sera complétée d'un document plus factuel sur les allées d'arbres.

En espérant vous retrouver lors de nos manifestations,
En comptant sur votre soutien,
Bien cordialement
Eric Mutschler - Président

Chantal Pradines - Déléguée générale communication@allees-avenues.eu Tél 06 08 50 21 34

Vous comptez pour les allées - Nous comptons sur vous

L'association est reconnue d'intérêt général (les dons ouvrent droit à déduction des impôts).

ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir / Association Loi 1901 - reconnue d'intérêt général
10 rue Jeannot - 54000 Nancy <https://allees-avenues.eu/>

Vous recevez cet email parce que vous avez été en contact avec Chantal Pradines sur la question des allées d'arbres ou que vous avez participé à des événements organisés par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/